



Projet pédagogique
Accueil de Loisirs Sans Hébergement élémentaire
2020-2021
Ville de Cesson-Sévigné

- 1. Du projet éducatif au projet pédagogique, mode d'emploi**
- 2. Le projet éducatif à Cesson-Sévigné**
- 3. Le projet pédagogique de l'ALSH élémentaire**
- 4. Annexes**

- 1. Du projet éducatif au projet pédagogique, mode d'emploi**

Chaque organisateur d'accueil collectif de mineurs doit établir un projet éducatif, c'est une obligation réglementaire.

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Le projet éducatif est élaboré par l'organisateur. Il est commun à l'ensemble des accueils organisés par une même personne physique ou morale. Son élaboration peut prendre en compte les observations, voire les propositions d'autres partenaires, au premier rang desquels se trouvent les représentants légaux des mineurs, les élus et adhérents d'une association, les animateurs, etc. La démarche participative est importante.

Le projet éducatif est transmis aux directeurs et aux équipes pédagogiques. Il détermine les orientations du projet pédagogique.

Le directeur de l'accueil collectif de mineurs concrétise le projet éducatif à travers le projet pédagogique. Ce document est spécifique aux caractéristiques de chaque accueil et résulte d'une préparation collective. Il traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

A partir du cadre donné par le projet éducatif, le directeur de l'accueil de mineurs élabore, en concertation, avec l'équipe d'encadrement, le projet pédagogique. Chaque accueil collectif de mineurs, ayant des caractéristiques spécifiques, doit avoir son propre projet pédagogique, même au sein d'un même organisateur. Les mineurs accueillis peuvent être associés, selon des modalités adaptées à leur âge, à l'élaboration de ce projet. Ce travail collectif est un gage de succès. Chacun peut ainsi s'exprimer sur des questions simples : Comment motiver les enfants pour une activité ? Comment réagir en cas de conflits entre des enfants ? Comment se déroule la toilette des enfants ? Il doit être considéré comme un plan d'action sur une période donnée (les vacances de Printemps, le périscolaire, les mercredis du 1er trimestre etc.). Il n'est pas figé, il peut évoluer tout au long de la période prévue et être enrichi par les équipes.

2. Le projet éducatif à Cesson-Sévigné

Les objectifs du projet éducatif sont définis autour de 4 axes :

- Favoriser le bien vivre ensemble
- Sensibiliser la jeunesse autour du développement durable
- Eduquer à la citoyenneté
- Offrir aux enfants des temps éducatifs et de loisirs de qualité

3. Le projet pédagogique de l'ALSH élémentaire

Les enfants accueillis à l'ALSH sont tous scolarisés entre le CP et le CM2.

La très grande majorité d'entre eux sont scolarisés à Cesson-Sévigné dans un des 3 groupe scolaire de la ville.

Les modalités d'accueil sont différentes selon la périodicité :

- Le mercredi, l'accueil commence à l'issue de la matinée scolaire à 11h50
- Pendant les vacances scolaires, l'accueil est ouvert toute la journée
- Des séjours sont proposés en complément en juillet

L'accueil de Loisirs est situé au cœur de la ville, il est à proximité direct de l'ensemble des infrastructures (piscine, Pont des Arts, équipements sportifs, transports en commun, commerces, ...). Il est implanté dans un bâtiment dit « Le Manoir de Bourgchevreuil », une partie des locaux nous sont propres, l'autre partie est mutualisée avec le Relais Assistantes Maternelles et le tissu associatif.

Les extérieurs sont ouverts au public en dehors des heures d'ouvertures de l'ALSH, ils servent ainsi de lieu de passage, de parc et de parking.

La Ville dispose de très nombreux services accessibles à pied ou en transport en commun.

Cesson-Sévigné est desservi par le réseau STAR de transports en communs, la ville est intra-rocade, son accès à Rennes est donc facilité.

L'ALSH fait partie de la **Direction Education Jeunesse** (DEJ), la relation avec l'ensemble des autres services de la DEJ est établie.

L'ALSH élémentaire travaille avec :

- L'ALSH maternel
- La Maison des jeunes « L'Escale »
- Les accueils périscolaires Beausoleil et Bourgchevreuil
- La Maison de l'Enfance (MDE)

De plus, des liens et des partenariats sont établis avec :

- Les groupes scolaires (Beausoleil, Bourgchevreuil et Notre-Dame)

- La Direction Via Associative Sports Loisirs (DVASL), piscine, Base sport nature, équipements sportifs, ...
- La Direction des Affaires Culturelles (DAC), école des Arts, médiathèque, saison culturelle

L'ALSH travaille de plus avec des services supports :

- La Direction des Services Techniques(DST)
- La Direction des Ressources Humaines (DRH)
- La Direction des Finances et de la Commande Publique (DFCP)
- L'Espace Citoyen

Enfin, nous faisons appel à des partenaires ou prestataires dans le cadre de notre fonctionnement (le monde associatif et culturel, des transporteurs, des intervenants, ...)

L'équipe est constitué d'animateurs titulaires et vacataires. Les animateurs sont tous dans un cursus de formation ou de professionnalisation.

Soit par le biais de la formation continue pour les titulaires, soit dans leur sphère privée pour les vacataires.

Nous accompagnons des stagiaires BAFA en stage pratique. D'autres stagiaires peuvent être accueillis dans le cadre de leur formation.

Le rôle de l'équipe est de réfléchir à ses pratiques, les mettre en avant et les transmettre.

Des moyens financiers sont mis à disposition. Ces moyens sont un soutien pour atteindre et matérialiser nos objectifs pédagogiques.

Objectif éducatif	Objectifs pédagogique	Objectifs opérationnels
Favoriser le bien vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer et faire vivre des règles de vie • Favoriser l'expression des émotions des enfants • Encourager les initiatives individuelles et collectives 	<ul style="list-style-type: none"> • Assumer et assurer sa sécurité morale, physique et affective • Faire vivre les règles de vie. • Contribuer à l'épanouissement et à l'affirmation de sa personnalité. Favoriser la rencontre de l'individu avec le groupe • Savoir s'adapter aux contraintes du moment. • Valoriser l'activité spontanée
Sensibiliser la jeunesse autour du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les déplacements à pied et en transport en commun • Utiliser des matériaux de récupération • Mettre en place des séjours écoresponsables 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des projets • Mettre en place des activités manuelles (peinture, bricolage...), d'expressions corporelles (chant, danse, ...), scientifiques
Eduquer à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'offre d'activités(mercredis) • Etre acteur de son programme de vacances • Faire avec les autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir en relation d'aide pour favoriser l'évolution. • Etre capable de faire vivre des temps d'activités diverses. • Permettre à l'enfant de passer des moments agréables. • Choisir ses activités, être à l'écoute • Se mesurer aux autres, avoir des copains, des copines • Elaborer son programme de semaine
Offrir aux enfants des temps éducatifs et de loisirs de qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les initiatives individuelles et collectives • Co éduquer au goût 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager les espaces • Prendre l'enfant dans son individualité • faire des repas un vrai temps de récupération

Le rôle, la place, la posture de chacun au sein de l'Accueil de Loisirs

L'enfant	L'adulte
<ul style="list-style-type: none">• L'enfant possède en lui les capacités susceptibles de lui permettre d'acquérir des savoirs, de gagner en maturité• Il est apte à penser et à s'entendre autour d'un même projet (ou activité)• Il est en capacité de prendre des décisions qui le concerne• Il sait souvent ce qu'il veut, mais doit être accompagné pour le mettre en œuvre• Il fait des erreurs	<ul style="list-style-type: none">• L'adulte favorise le déploiement des compétences en devenir de l'enfant• Il stimule l'enfant en adaptant ses postures• Il renforce l'estime et la confiance en soi de l'enfant• Il écoute• Il accompagne• Il crée des opportunités
<p>Pour nous, les adultes, les activités correspondent souvent à des plages horaires réparties dans la journée. L'enfant, lui, ne fait pas forcément cette distinction ; pour lui l'activité commence à son réveil et se termine à son coucher. Pour lui, il est tout aussi intéressant d'apprendre à mettre ses chaussures, à mettre la table que de fabriquer des masques en plâtre. A nous adultes de prendre en compte cela, ainsi aider un enfant à mettre ses chaussures seul nous paraîtra à nous aussi intéressant.</p>	